

Accords fiscaux—Loi

Je remarque qu'il y a en ce moment à la Chambre un ministre qui vient de la Nouvelle-Écosse. Je l'encourage à prendre la parole après moi et à dire aux députés en quoi M. le juge Emmet Hall avait tort si c'est là ce qu'il croit.

Il est parfaitement évident que M. le juge Hall prévoit une grave crise pour les provinces en ce qui a trait au financement des programmes à frais partagés, programmes qui ont été lancés par le gouvernement fédéral. Dans ces conditions, qu'envisage le juge Hall quant à l'avenir du régime d'assurance-maladie? N'oublions pas que c'est à lui que l'ancien gouvernement conservateur, dirigé par M. Clark, avait demandé d'étudier de nouveau la question. C'est lui qui a lancé le mouvement visant à alléger le fardeau des Canadiens en restreignant la surfacturation des médecins. Voici ce qu'il a dit:

Bien que les hausses fédérales soient prévues, mais dans une plus faible proportion, cela signifie que les provinces devront trouver les revenus pour combler le manque à gagner et il est fort douteux qu'elles y parviennent, particulièrement dans le domaine des soins hospitaliers et institutionnalisés.

Qu'advient-il si les provinces ou la plupart d'entre elles ne parviennent pas à combler ce manque à gagner? De toute évidence, dans les hôpitaux appartenant aux provinces, il y aura une baisse des normes et une inaptitude à demeurer à la fine pointe du progrès...

La privatisation s'accompagnera d'une hausse énorme des frais, surtout dans le domaine hospitalier.

Il signale que le Canada consacre actuellement 8.5 p. 100 de son produit national brut à toutes les formes de soins médicaux, tandis que les États-Unis, qui ne disposent pas d'un régime analogue au nôtre et qui favorisent la privatisation, dépensent 10.9 p. 100 du leur à des soins de qualité nettement inférieure aux nôtres. Voilà ce qui nous attend lorsque le gouvernement mettra en oeuvre les dispositions de ce projet de loi, monsieur le Président. Nous assisterons à une baisse de la qualité des soins médicaux, au ralentissement du progrès pour ce qui est des nouveaux traitements, à la privatisation des hôpitaux et à une hausse énorme des frais pour ce qui est des soins de santé privés. C'est le cauchemar que tous les médecins disent vouloir éviter et qui existe déjà à l'heure actuelle en Grande-Bretagne dans les services de santé nationaux. Il y a en Grande-Bretagne deux classes de traitement: des soins de qualité dans le secteur privé pour ceux qui peuvent se les payer et un service public sordide pour les autres.

Comment pourrions-nous abandonner des services qui ont tant signifié pour les Canadiens? Le gouvernement va entendre le tollé des provinces et de la population au cours des prochains mois à mesure que les restrictions entreront en vigueur.

● (1630)

Le gouvernement sait qu'il n'y a pas de programme qui soit intouchable, qu'il s'agisse de pensions de vieillesse, des études supérieures accessibles à tous, de l'assurance-maladie, voire des médicaments portant un nom générique, programme utile et rentable s'il en est, qui fait appel aux lois de la compétitivité si chères aux conservateurs. Que le gouvernement se lance dans cette voie, s'il le veut, mais il récoltera ce qu'il aura semé. Le Nouveau parti démocratique attendra le verdict populaire avec confiance, sachant que le public rejettera les programmes et les compressions que le gouvernement conservateur veut lui imposer.

M. Ian Waddell (Vancouver—Kingsway): Monsieur le Président, je voudrais intervenir sur cette proposition d'amendement. Plusieurs de mes collègues néo-démocrates ont déjà pris

la parole. Cet après-midi, nous avons entendu le député de Nickel Belt (M. Rodriguez), le député de Hamilton Mountain (M. Deans) et, enfin, le député de Winnipeg-Nord (M. Orlikow), un bon ami et l'un de ceux qui ont le plus d'ancienneté à la Chambre. A mon avis, ils ont fourni d'excellents arguments contre ce projet de loi.

Je voudrais quant à moi, par votre entremise, monsieur le Président, adresser quelques mots aux citoyens de la Colombie-Britannique. Les festivités entourant Expo 86 sont en cours dans cette province. A Vancouver sinon dans la province tout entière, à quelques exceptions près qui sont dignes de mention, tout le monde est en liesse. J'y étais la semaine dernière. La venue de Charles et de Diana a donné lieu à des cérémonies éblouissantes. On a érigé des constructions impressionnantes, ainsi que les députés pourront sans doute le constater. Le pavillon du gouvernement fédéral, en particulier, est très spectaculaire. C'est l'un des plus beaux bâtiments au monde. On fête en Colombie-Britannique, et le site de l'exposition est extraordinaire. Cependant, je me dois de rappeler mes concitoyens à la réalité, car lorsque la fête sera finie, il faudra rebâtir la Colombie-Britannique en vue des années 90, pour qu'elle jouisse d'une prospérité à long terme au lieu de festivités éphémères.

Ma circonscription se situe à moins de un kilomètre des lieux de l'exposition. Une étude m'a révélé la semaine dernière que 30 p. 100 des habitants de ma circonscription sont en chômage. Je le signale à mon collègue, le député de Grand Falls—White Bay—Labrador (M. Rompkey) dont la circonscription a toujours été aux prises avec des taux de chômage élevés. A l'époque d'Expo 86, il y a 30 p. 100 de chômeurs en plein centre de Vancouver. La même étude nous apprend par ailleurs que 20 p. 100 des travailleurs sont sous-employés. C'est donc dire que la moitié de la population active de ma circonscription est sous-employée ou en chômage. C'est renversant! Je mettrai cette étude à la disposition des députés qui s'y intéressent. Elle a été effectuée par un groupe disposant des moyens nécessaires et ses conclusions ont été vérifiées. Je reparlerai de cette étude plus tard.

Quel rapport cela a-t-il avec le projet de loi à l'étude? Pour assurer la relance économique dans ma circonscription, en Colombie-Britannique et dans le reste du Canada, notre population doit être instruite et en bonne santé. Or, ce projet de loi entraînera des compressions dans les soins médicaux et l'éducation offerts par les provinces. La Colombie-Britannique est représentée par 19 députés conservateurs, 8 néo-démocrates et un libéral. Je demande à la population de cette province de s'adresser à ses députés et de leur dire qu'elle refuse toute compression des dépenses du gouvernement fédéral qui se répercutera sur l'éducation et la santé.

Les habitants de la Colombie-Britannique ont connu des restrictions quand leur premier ministre, Bill Bennett, a imposé des compressions sévères après les dernières élections. Ces strictes mesures d'austérité ont nui dans plusieurs domaines, mais surtout dans celui de l'enseignement. C'est la première fois qu'en Colombie-Britannique, des enfants de la classe moyenne ne peuvent pas être admis à l'université alors qu'ils en auraient les moyens. Cela ne s'était jamais vu. Il y a aussi d'autres jeunes qui sont obligés de contracter de lourdes dettes parce que leurs bourses ont été réduites. Ils doivent s'endetter